

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

FISCALITÉ ET VIE SOCIALE LOCALE

Le pétitionnaire nous fournit obligamment au chapitre 5.5.7.2, page 212, un *tableau d'estimation des retombées fiscales ...*

Au terme de ce tableau il estime les retombées fiscales municipales annuelles à 38921 euros et à quelques 65 à 70.000 euros les loyers annuels versés aux propriétaires des terrains d'implantation. Ces recettes sont toutefois à comparer avec les pertes que subiront les riverains du projet que l'on peut facilement estimer à plusieurs centaines de milliers d'euros.

A ce titre ce projet aurait donc pour conséquences de créer une fois encore un déséquilibre entre quelques gagnants – dont certains étroitement liés au Conseil Municipal qui a entériné ce projet - au détriment de dizaines, voire de centaines de riverains !

Par voie de conséquence on peut facilement comprendre les impacts extrêmement négatifs générés par ce projet sur les relations entre les populations locales, leurs représentants, ..., sources potentielles de futurs désordres.

EFFETS SUR LA FAUNE ET L'AVIFAUNE

Nous ne pouvons prétendre ici faire un développement aussi important que celui présenté par le pétitionnaire qui consacre sur ce sujet plusieurs centaines de pages, soit bien plus que les 3 ou 4 pages qu'il réserve à la question des impacts sur les riverains de son projet.

Les études d'impact mentionnent un faible impact global considérant que l'implantation s'effectue sur une zone de plaine céréalière présentant déjà un faible potentiel biodiversité. Pouvons-nous accepter l'ajout d'un facteur supplémentaire d'atteinte à cette biodiversité déjà mise à mal ? Il est établi qu'une grande partie de la faune sauvage est d'ores et déjà considérée comme étant en statut défavorable voir très critique.

Passeriformes, Galliformes, colombiformes, turdidés, strigiformes, Accipitriformes, léporidés et encore bien d'autres ne seraient-ils pas impactés par cette nouvelle nuisance ?

Il est cité page 76 de l'étude d'impact : «*Parmi les espèces à enjeux inventoriées, le Goéland argenté, le Goéland l'écopée, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois, le Cochevis huppé, le Pipit farlouse, le Tarier des prés, le Traquet motteux, le Roitelet huppé, le Gobemouche noir, le Gobemouche gris, le Moineau domestique et le Bruant des roseaux sont inscrits sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de France ou de Poitou-Charentes, mais ne se reproduisent pas sur l'aire d'étude immédiate, elles ne sont que migratrices ou hivernantes*».

Nous sommes très étonné de la conclusion suivante = il est signalé que les deux espèces « moineau domestique et tourterelle des bois » ne se reproduisent pas sur la commune !

En effet nos observations de terrain indique justement l'inverse, Ces deux espèces nichent sur la commune ! Le moineau domestique est par ailleurs observé toute l'année, la tourterelle des bois (espèce essentiellement migratrice) est présente de mai à septembre et des nidifications sont observées annuellement aux abords des hameaux tels que la ville aux moines. Pour ces deux espèces, le hameau présente des conditions favorables à la présence et la nidification (haies, prairies), quiétude et activité d'élevage favorable à la présence d'insectes qui constituent un élément indispensable au développement de la plupart des oisillons (source de protéines pour une majorité d'espèces confondues).

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Nous sommes encore étonnés du peu de cas qui soit fait de l'impact infligé sur l'espèce Lièvre d'Europe. En effet cette espèce qui a pu résister aux modes de cultures intensifs, qui fait l'objet d'une surveillance accrue par les associations de chasse et de leur fédération (suivis sanitaire, comptages, plan de chasse adaptatifs) reste très fragile. Le monde cynégétique en prend d'ailleurs soin car il s'agit d'une des rares espèces de petit gibier naturel qui se reproduit dans les plaines céréalières. Quel impact a un parc éolien sur l'espèce ? Aucune étude ni retour d'expérience ne semble disponible au travers des études d'impact. Nous citerons ici des données factuelles. Elle ne relevé d'aucune démarche scientifique approuvée et ne peuvent prétendre établir un lien de cause à effet.

Le parc éolien de Marsais (commune limitrophe) se situe sur une zone qui a été placée en réserve naturelle faune sauvage. Cette zone avait notamment été choisie car très favorable à la sauvegarde de l'espèce Lièvre. Ce parc est entré en fonction en 2015. Les IKA (Indice Kilométriques d'Abondance) (indicateur de comptage d'animaux en période hivernale) depuis sont les suivant :

2015= 30.3

2016= 8.3

2017= 4

2018= 4.6

2019 = 4.3

Les chiffres observés depuis 3 ans sont équivalent a une zone hors réserve !

Concernant les ongulés : La commune est située à proximité du massif forestier de Chizé. Les autres grands massifs important du secteur sont ceux de Benon (environ 20 km) et Aulnay (environ 30 km) La commune parait directement concernée par les mouvements de cervidés, sangliers entre ces différents massifs. Or la commune étant traversée par la Autoroute A 10 (qui n'offre pas de passage pour les grand animaux), un corridor s'établit alors naturellement parallèlement à cet axe routier infranchissable . Ce corridor se situe en proximité directe de l'autoroute. Les 6 éoliennes (3 de chaque côté de l'autoroute) se situe exactement en lieu et place de ce corridor. L'impact de ces machines ne semble pas avoir été non plus traité, les conséquences non évaluées !

Il nous apparait dommageable que, lors de l'élaboration des études impact qu'il y ait peu ou pas de place dans la consultation des acteurs de terrains qui œuvrent et/ou vivent au quotidien la biodiversité locale ! Loin de se substituer aux bureaux d'étude (Nous n'en n'avons ni la formation ni les compétence), il nous apparait dommage que ces études ne soient pas enrichie du regard et des observations d'acteurs locaux (habitants, promeneurs, chasseurs, ornithologues et/ou botanistes amateurs qui au travers de leurs vie locale ou bien activités de loisirs constituent une mine d'informations vis-à-vis de leur environnement proche.

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Il est important de signaler que comme dans beaucoup de communes rurales, le rôle de la chasse est important (lien et activité sociale, gestion de la faune sauvage). La commune dispose d'une ACCA (Association communale de Chasse Agrée) régie par des statuts dont certains sont primordiaux :

L'association est constituée conformément à la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et à ses textes d'application. Elle a pour but, dans le cadre du Code de l'environnement, notamment :

- de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique ;
- Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.
- Elle collabore avec l'ensemble des partenaires du monde rural et en particulier avec la commune de son territoire.

Il n'est pas fait état d'une consultation et ou enquête auprès des membres de l'ACCA : or cette association qui a rôle important à jouer dans la vie locale devrait pouvoir bénéficier d'informations susceptibles d'impacter et/ou influencer ses activités futures !

Nous tenons enfin à rapporter ici les propos de quelques riverains qui connaissent bien ces sujets. Ils relèvent en effet que, bien que non répertoriés dans les zones d'impact direct des aérogénérateurs, les oiseaux migrateurs sont manifestement sensibles à leur présence et modifient en conséquence leurs déplacement, ce qui est susceptibles d'effets jusqu'à présent totalement ignorés.

Ceci démontre s'il en était besoin le caractère extrêmement partiel et partial des études présentées à l'appui du projet comme les inquiétudes légitimes des riverains quant à ces projets d'implantation qui se multiplient sans limites.

On soulignera en effet que la densité de ces implantations est de nature à générer des effets bien plus importants que ceux qui ont pu être relevés jusqu'à présent.

Cette concentration de parc, bien loin d'œuvrer à une meilleure préservation de nos ressources naturelles, constitue donc un véritable danger pour la biodiversité.

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

2.2 Conditions de mise en œuvre et de présentation de ce projet

VALIDITE DE L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

Pour mémoire ce projet de parc éolien n'implique directement que la commune de Doeuil sur le Mignon, les autres communes n'étant que concernées à titre de riveraineté, voire de victimes potentielles des nuisances.

Le pétitionnaire nous fournit (page 72) une délibération du conseil municipal de la commune de Doeuil sur le Mignon en date du 22 octobre 2015 au terme de laquelle le conseil municipal « *se prononce favorablement au projet de parc éolien ... et donne son autorisation pour l'utilisation ... des voies communales ... en vue de la construction et de l'exploitation de son parc éolien* ».

Cette délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents ... soit **3 conseillers sur les 11 que compte ce conseil**, les autres conseillers étant absents lors de cette délibération comme de la précédente convoquée sur ce même objet.

On peut raisonnablement s'étonner d'un quorum si réduit pour une décision si importante pour la commune, quand bien même, s'agissant d'une deuxième réunion sur ce sujet, il serait en apparence conforme aux dispositions l'article 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

On comprend beaucoup mieux ce quorum réduit si l'on considère les accords et avis des propriétaires. **En effet plusieurs de ces conseillers municipaux, absents, sont directement ou indirectement impliqués dans ce projet dont soit eux mêmes soit leur famille percevront les bénéfices.**

La question est donc de savoir si il est acceptable, au vu de l'importance de cette décision pour les populations riveraines, que le conseil puisse délibérer valablement en un comité aussi réduit. Question qui pourrait être posée devant une instance judiciaire appropriée.

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

PRESENTATION ET CONTENU DU DOSSIER

Nous tenons à rappeler ici que, si le porteur du projet a disposé de pratiquement 5 ans pour préparer et étayer son dossier, nous n'avons disposé que de quelques jours pour en prendre connaissance, l'analyser et formuler les observations de la présente.

Eut égard à l'importance de ce dossier, de plus de 1000 pages, il y a là le ferment d'une grave injustice à l'égard des populations appelées à s'exprimer dans un temps aussi court sur un projet qui risque fort de leur porter de très importants préjudices.

Qui plus est nous relevons qu'une partie non négligeable de ces centaines de pages :

- sont répétitives,
- ne portent manifestement que très peu d'intérêt aux nuisances affectant les populations,
- ne concernent que de très loin les riverains que nous sommes, préférant s'intéresser aux impacts sur des zones très éloignées,
- comportent des conclusions qui vont à l'encontre des résultats de leur propre étude.

Enfin nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que les horaires des permanences de réception du public ne permettent pas aux habitants qui travaillent de rencontrer le commissaire enquêteur, a fortiori de lui faire part de leurs désaccords et/ou de leurs craintes quant à ce projet de parc.

ENJEUX ECOLOGIQUES

Nous n'entendons pas ici faire le procès de l'industrie éolienne. Nous relevons toutefois, comme la presse s'en fait largement écho :

- que le bilan énergétique et plus encore écologique de ce type de parcs est pour le moins très controversé,
- qu'en effet l'intermittence du vent (contrairement par exemple aux courants sous marins) impose le relais de centrales à énergie fossile (gaz, charbon) qui avaient jusqu'à la mise en service des éoliennes été en pratique éradiquées en France,
- que ces parcs ne créent pratiquement aucun emploi en France ou du moins que très peu d'emploi au regard des efforts consentis par la nation pour les construire,
- que les chiffres annoncés par le pétitionnaire lors de ses présentations selon lesquels une éolienne couvrirait les besoins électriques de 3000 foyers sont manifestement fantaisistes, si l'on considère en effet qu'il y aurait de l'ordre de 10000 éoliennes installées en France, ce qui correspondrait à la couverture des besoins de 30 millions de foyers, soit la totalité des foyers Français : dans ces conditions pourquoi vouloir plus de parcs ?
- que le modèle économique sur lequel ces projets sont conduits ne permet en rien, contrairement à d'autres énergies renouvelables, de rendre les lieux d'installation autonomes sur le plan énergétique, ce qui aurait pu être envisagé,
- que ce modèle ne tient que du fait de contribution forcées supportées sans qu'ils le sachent et sans qu'ils en soient d'accord par les consommateurs de l'énergie électrique, ce au terme d'obscures tractations et décisions au sein des ministères,
- que ces projets s'engagent au détriment de la tranquillité à laquelle sont attachés leurs riverains, créant de ce fait les germes d'une discorde durable au sein des populations.

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Enfin nous souhaitons attirer l'attention sur les points suivants :

Tout d'abord nous avons relevé dans le cours de ce dossier que les postes de raccordement de Boisseuil et d'Aulnay, relativement proches, sont à présent saturés (cf page 44 § 3.3.4 du résumé non technique de l'étude d'impact). De ce fait Enedis se devra de raccorder ce parc à une beaucoup plus grande distance, sans pour autant que le coût pour la collectivité soit estimé. **On peut légitimement s'interroger sur l'intérêt écologique réel de cette implantation.**

Par ailleurs nous avons pu nous rendre compte de l'éclosion, dans toutes les communes ayant accepté l'implantation d'un parc éolien de dizaines de lampadaires disposés tous les 15 à 20 mètres.

Ceci est d'autant plus surprenant que les pouvoirs publics ont entamé dans plusieurs régions une campagne visant à réduire l'éclairage public ... et que les rues de la plupart de ces villages sont très peu fréquentées de nuit, même l'été, en l'absence de tout commerce.

Bien au contraire de tout cela il nous semble que, si notre pays souhaite engager une démarche visant à réduire les impacts de nos activités sur notre environnement il serait préférable, dans l'ordre :

- de réduire nos consommations d'énergie (la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas),
- de privilégier les énergies pouvant, comme l'énergie solaire, être consommées localement de façon à réduire les pertes liées au transport,
- en tout état de cause de partager de manière équitable les bénéfices comme les inconvénients de ces moyens de production.
- Le projet de Doeuil est à notre avis très loin de ces orientations, pourtant pleines de bon sens.

3 - Conclusions

Pour toutes ces raisons – comme probablement pour d'autres que nous n'avons pas ici eu le temps de recenser et développer – nous faisons par la présente part de notre avis formellement défavorable contre ce projet de parc :

- qui a été conduit au mépris des habitants des hameaux riverains que nous sommes, et dans des conditions de légitimité qui peuvent être remises en question,
- qui est de nature à créer de très importantes nuisances aux populations de ces hameaux, sans même envisager les moindres mesures visant à en limiter les impacts,
- qui nuit notamment à la tranquillité des lieux qui est l'une des raisons pour de nombreux habitants d'avoir choisi un tel lieu de vie,
- qui est donc de nature à générer d'importantes fractures sociales, voire des conflits pouvant être violents au sein de la communauté que constitue notre commune,
- qui est susceptible de nuire également gravement à la faune et d'une manière générale à l'environnement,
- pour lequel le pétitionnaire présente un dossier déséquilibré qui par son nombre de pages et ses développements inappropriés rend toute lecture difficile, et tente à plusieurs reprises de minimiser les effets pour les populations de l'aire de voisinage immédiat de son projet.

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Nous demandons donc solennellement par la présente au Commissaire Enquêteur de rendre un avis défavorable sur ce projet ainsi qu'au préfet de conclure au rejet de cette demande d'autorisation dont l'acceptation se traduirait pour nous par des désordres et nuisances insupportable.

On se reportera aux pages annexe pour les signataires du présent courrier

(29)

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	COURAU	Brigitte	4 rue des Grandes	la ville aux moines	06 05 01 17 15		
2	COURAU	Jacques	4 rue des brandy	la ville aux moines	06 63 94 95 25	fr.courau@wanadoo.fr	
3	SOUPAYA JALLIANA	DAVY	46 Rue des Fruits 17330 Doeuil/Mignon	la ville aux moines	06 16 20 56 82	Soupaya 17 @Ya.hou.fr.	
4	COURAU - Alwin	Adèle	4 rue des brandy	la ville aux moines	06 63 94 95 25	adèle.courau@wanadoo.fr	
5	COURAU - Jopod	Alice	4 rue des brandy	la ville aux moines	06 63 94 95 25	alice.courau@wanadoo.fr	
6	COURAU	Grégoire	4 rue des brandy	la ville aux moines	06 63 94 95 25	gregoire.courau@wanadoo.fr	
7	COURAU	Paul	4 rue des brandy	la ville aux moines	06 63 94 95 25	Paul.courau@wanadoo.fr	
8	MILANO	Christophe	4 rue des brandy	la ville aux moines	06 63 94 95 25	christophe.milano@wanadoo.fr	
9							
10							

29

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Signataires

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	Rouault	Steve	20 rue des puits	la ville aux Moines	06-31-98-94-05		
2	Rougeon	Adeline	20 rue des puits	la Ville aux Moines	06.76.94.28.12.		
3	MONTAGNI	Scarline	13 rue des puits	Le Village aux Moines	06.13.743.45		
4	L'HOME	Emmanuel	38 rue des puits	la Ville aux Moines	06.83.34.45.26		
5	PANCHARD	Christine	14 rue des puits	la Ville aux Moines	06.23.16.02.34		
6	SOUTONIEE	Christophe	16 Rue des Puits.	la Ville aux Moines	06 23 16 02 34		
7	SOUTONIEE	Sandra	16 Rue des Puits	la Ville aux Moines	06 15 47 30 02		

Sandra.soutoniee@orange.fr

29

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	RIGUET	Faical	7	Juc	06 68 71 83 1		
2	MEYER	Jean-Marie	87 rue des puits	Les Bordes LVC 11	06 41 04 30 06		
3	NIORT	Raymond	11 rue des bords	La Ville Mignon	05 46 24 68 82		
4	NIORT	Agnès	11	"	"		
5	NIORT	Marc Claude	"	"	"		
6	NIORT	Louise	"	"	"		
7	F. ROGER	Yvette	Les Bords Puits	La Ville Mignon	05 46 24 68 15		
8	SEWELL	Mathieu	Les Bords Puits	La Ville Mignon	06 41 04 30 06	mathieu.sewell@orange.fr	
9	SEWELL	Sue	Les Bords Puits	La Ville Mignon	06 41 04 30 06	Sue@orange.fr	
10	DANTON	S. Lien	15 rue des puits	La Ville Mignon	06 41 04 30 06	liens@orange.fr	

29

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1							
2	Coquineau	M France	6 Route de Douville sur le Mignon Belleville	Les oignons	05.48.0968 93		Pas d'accord
3	BRUNET	J-Jacques	3 Rue des Chapigrasses Les Vigues, Belleville	Les Arques	66.98.35 42	lib@tiscali.fr not mail.fr	Pas d'accord
4	HUCET	Thérèse	" "	Les Arques	66.98.35		Pas d'accord
5	BRUNET	Caroline	4 route des Chapigrasses Belleville	Les Arques	66.98.62.18	caroline.bts@tiscali.fr	Pas d'accord
6							
7							

29

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Signataires

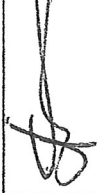
N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	SPONNER	WENDY	36 Rue de Rites		07570510 262	W.Sponner SponnerMail com	
2	SPONNER	MATHEW	—		075033 184166	michew. Sponner@ spn.com	
3	SPONNER	ISAC	—		075945 402753	I.E. Sponner G.hobart@ic .org	
4	SPONNER	ELFAROR	—		07376 550467	F.M. Sponner wricloud.com	
5	Bikella	Adeline	5 rue de la Légende des Légendes	Les Légendes	06 79 30 00 00	adeline@legendes.com	
6	Siron	Séverine	5 rue de la Légende des Légendes		—	—	Siron
7							

(6)

(29)

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon



Signataires

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	SPONDER	Walter	36 Rue de Plants		075 10810 202	Walter Sponder Com	
2	SPONDER	MATHIEU			075053 184766	mathieu. sponder sponder.com	
3	SPONDER	ISAAC			07545 402753	I.S. Sponder Gabinet Dr.	
4	SPONDER	ELFAR			07576 550467	EM. Sponder w.sponder.com	
5	GUEPAIN	Raymond	3 La Brusse 17330 Doeuil	La Brusse			
6	DAQUENET	Jocelyne	11	101 11	11 11	11 11	Daquenet
7							

29

Collectif des habitants et arts des hameaux de Doeuil sur le Mignon



Signataires

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	DASSONVILLE	JACQUES	Z impasse des Murgers	La ville du Moine	06.14.78.88 0-1		
2	Fenari	Geneve	Z impasse des Murgers	La ville du Moine	07-80-41 04 - 16		
3							
4							
5							
6							
7							

29

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Signataires

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	AUSTONIN	Romuald	5 Rue des Puits La Ville aux Fleures 43350 Doeuil/Mignon	LA VILLE AUX FLEURES	0623424205		
2	Bernard	Félicite	5 Rue des Puits de la Ville aux Fleures 43350 Doeuil sur le Mignon	de la ville aux fleures	06.13.01.02.65		
3							
4							
5							
6							
7							

29

29


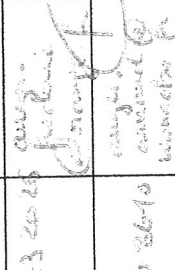
Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Signataires

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	17 APY	SCHWARTZ	13 rue de la poste	La petite ville aux marais		Schwarz17@Hotmail.fr	
2	DONIZALSKI	Sondaine	3 Ave des Amis	La petite ville aux marais	11	11	
3							
4							
5							
6							
7							

29



Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	ALGER	Frédéric	5 rue des ports	la ville sur Doeuil	06 85 43 20 10	alger@doeuil.fr	
2	ALGER MA MOIS	Fabien	5 rue des ports	la ville sur Doeuil	06 31 40 36 10	maois@doeuil.fr	
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

29

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

Signataires

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	INCHBOARD	DAVID	17 RUES DES PUIS	LA VILLE	AVEC MOINES 0642655791	claudinick@rycho.com	
2							
3							
4							
5							
6							
7							



(29)

Collectif des habitants et amis des hameaux de Doeuil sur le Mignon

N°	Nom	Prénom	Adresse	Lieu dit	Téléphone	Mail	Visa
1	FAZAKERLEY	PAUL	34 rue des Aires	Doeuil sur le Mignon	0767673940	Pistoulet34@gmail.com	<i>Paul Fazakerley</i> <i>[Signature]</i>
2	<i>MIGNON</i>	<i>Sophie</i>	<i>34, rue des Aires</i>	<i>Doeuil sur le Mignon</i>	<i>0637033555</i>	<i>demarbu@gmail.com</i>	<i>[Signature]</i>
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
(32)	POINOT RIVIERE Annie 5 rue des rosiers 17330 Dornay - St Martin	<p>de la prise à la transition énergétique à la communauté de communes.</p> <p>La production d'énergie renouvelable est maintenant un incontournable pour sauver notre planète.</p> <p>Les nuisances annoncées restent très subjectives. Je vis presque au pied de l'une d'elle !</p> <p>Je n'ai attaché dans ma démarche à soutenir celle des maîtres du territoire.</p> <p>Mais devons favoriser le mix énergétique et ce n'est pas le "ni moi -- ni moi --" qui fera avancer les choses.</p>
(33)	Troquin David 16. Rue des Rivières 17330 Doeuil/Lettignou.	<p>J'ai remis ce feu au commissaire Enquêteur le courrier daté du 12/10/2020 qui sera annexé au Registre d'enquête.</p>
(33-bis)	PEIRARD Jacky 19 rue du stade 17330 Doeuil.	<p>Je suis pour un développement durable, donc pour les éoliennes</p>

A l'attention du Préfet de Charente Maritime
Et de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Doeuil sur le mignon
Le lundi 12 octobre 2020.

Monsieur,

Nous avons fait l'acquisition de notre maison en novembre 2009 nous avons eu un coup de cœur pour ce lieu et ces grands espaces afin de profiter d'une retraite paisible.

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien terrestre composé de 6 éoliennes sur la commune de Doeuil sur le Mignon, je vous fais part ci-dessous de mes observations :

Tout d'abord nous vous précisons que nous ne sommes pas des militants « anti-éolien » !

Cependant, plusieurs problèmes relevés, nous opposent à ce projet :

- **Impact visuel** parmi les 6 éoliennes, une doit être implantée à 700 m de notre domicile, ma maison va se retrouver au pied des éoliennes, avec **absence de concertation de votre part**. Sur concentration et prolifération sur notre territoire. « Pourquoi ne pas exploiter un secteur plus propice ». Eglise classée, paysages défigurés, nos campagnes sont transformés en zones industrielles !
- **Notre santé** atteinte à notre qualité de vie, d'ailleurs l'académie de médecine recommande que de tels dispositifs soient implantés au minimum à 1500 m des premières habitations (insomnies, dépressions, asthénie...)
- **Notre nature** :
 - destruction de la biodiversité, faune et flore
 - destruction de notre couloir de migration, chauve-souris...
- **Impact financier** : l'immobilier s'effondre dans les zones touchées par les éoliennes, baisse de 30% de la valeur de nos biens
- **Impact sonore** : acoustique, la proximité de notre maison et le futur parc éolien aura forcément un impact sur les nuisances sonores, sifflement audible dans un rayon de 1,5 kms (acouphène, sifflement persistants)

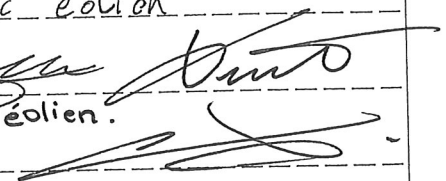
Par conséquent, votre projet éolien vient s'ajouter aux multiples éoliennes déjà en place dans notre secteur, nous n'avons pas choisis de vivre dans une forêt d'éoliennes mais simplement à la campagne où règne nature et tranquillité.

En conclusion nous sommes défavorables de ce projet afin de sauvegarder notre patrimoine historique, le caractère rural et la tranquillité de notre village, sans nuisances visuelles et sonores et de pouvoir accueillir de nouveaux habitants afin que nos villages ne soient pas désertés.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, nos salutations distinguées.

Mr et Mme PLOQUIN Denis



N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
	Drouot René MARIE JOSÉ	Je suis FAVORABLE
34	26 Rue Des écoles 17330 Doeuil/le Nignon	au projet du parc éolien
35	Clercy Arnaud 3 rue des baladins 17330 doeuil/nignon	Je suis favorable au projet éolien. 
36	Bouygues Energies Services 7 Didier Bourgois	
		Courrier déposé sur registre matérialisé

Observation n°6

Déposé le 14 Octobre 2020
Par BOURGOIN Didier

36

Lettre de soutien ci-jointe

1 document joint.

Direction Poitou Charentes Limousin
5 rue Jean François Cail - ZA de Souché
79000 Niort - France

A l'attention de Monsieur Guillon,

Commissaire Enquêteur

Mairie de Dœuil-Sur-Le-Mignon,
11 rue du Stade,
17 330 Dœuil-Sur-Le-Mignon
France

Niort, le 12/10/2020

Objet : Lettre de soutien pour le projet « Parc Eolien Dœuil-Sur-Le-Mignon»

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de l'enquête publique concernant le projet du parc éolien de de Dœuil-Sur-Le-Mignon, et souhaitons apporter notre soutien.

Pour votre information, nous sommes implantés régionalement à Pons, Niort et Smarves et intervenons aussi souvent que possible dans le cadre de la construction de parc éolien. La majorité des travaux est réalisée en propre par nos collaborateurs avec l'aide de prestataires locaux.

Ainsi, nous avons déjà pu participer à la construction de plusieurs parcs éoliens et ce type de réalisation correspond pleinement à notre savoir-faire local.

Notre entreprise est impliquée sur les sujets liés au développement durable, que ce soit par nos pratiques internes ou par notre développement R&D. Nous sommes par exemple également très actifs sur la mobilité électrique, la production d'énergie solaire, la performance énergétique.

A ce titre, je tiens à vous faire savoir que je suis favorable à ce projet éolien, permettant la production d'énergie électrique locale, décarbonnée et faisant appel au savoir-faire d'entreprises locales.

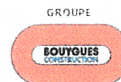
En espérant la réussite de celui-ci,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Didier Bourgoïn
Directeur Agence Poitou Charentes Limousin Gironde



Bouygues Energies & Services

Siège Social : Australia – 19 rue Stephenson – CS 20734 – 78053 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tel. +33 (0)1 90 61 50 00
SAS au capital de 50 574 368 € – 775 664 873 RCS VERSAILLES – TVA Intracommunautaire FR 36 775 664 873 – NAF 432
www.bouygues-es.com



Le 14 Octobre 2020 à 17 heures

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), GUILLON Pierre déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant _____ jours consécutifs, du _____ au _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____ et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre

par 36 personnes (pages n° 1 à 13).

*Les observations proviennent :
du registre / des courriers reçus par mail (préfets / maires
du registre dematariels
des courriers reçus en mairie*

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du _____ de M _____

2 lettre en date du _____ de M _____


3 lettre en date du _____ de M _____

4 lettre en date du _____ de M _____

5 lettre en date du _____ de M _____

6 lettre en date du _____ de M _____

signature

 P. Guillon